

11 mai 2006

Allocution à l'occasion du congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de cette invitation à votre congrès annuel. C'est avec beaucoup de plaisir que je me joins à vous ce soir. J'ai accepté avec plaisir l'invitation que m'a faite M. Caron, d'autant plus que j'ai senti que c'était l'occasion de rendre hommage à des élus qui, comme nous, doivent rendre des comptes à la population. Nous sommes des gestionnaires de fonds publics. Nous avons une obligation de transparence et de rigueur.

J'ai accepté cette invitation dans la foulée d'une autre rencontre qu'on a faite récemment avec les élus municipaux du Québec représentés par l'Union des municipalités du Québec et par la Fédération québécoise des municipalités.

C'était l'occasion, il y a quelques jours, André Caron était présent, de signer une entente très importante avec les élus municipaux du Québec. C'était la première fois depuis une vingtaine d'années que nous réussissions à négocier une entente avec les élus municipaux qui était entièrement, totalement négociée.

Il y a deux mots clés qui ressortent de cette expérience. D'abord, il y a le partenariat. Un vrai partenariat qui reconnaît le rôle de chacun. Il y a également le mot respect. Respect envers celle ou celui qui est élu/e, qui représente ses concitoyennes et concitoyens. Le mot respect, c'est un mot important en 2006 pour celles et ceux qui sont dans la vie publique, car on sait à quel point c'est exigeant de vivre dans un environnement où la population, à juste titre, est devenue très exigeante envers ses élus. La démocratie, ce n'est pas juste un mot, ça se pratique tous les jours et ça veut dire que celles et ceux qui se prêtent à l'exercice sont soumis à un niveau, à un standard plus élevé que jamais auparavant.

Mais, par-dessus tout, nous sommes passionnés d'éducation. L'éducation, c'est la clé de voûte de tous les défis auxquels fait face le Québec : C'est la meilleure arme pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est le principal levier de notre prospérité dans ce monde de concurrence. C'est le moyen privilégié de combattre les impacts des changements démographiques. Il y a un enjeu particulier au Québec : un phénomène de vieillissement de la population et un taux de natalité peu élevé. Tout cela aura des conséquences sur l'administration publique, des conséquences positives et négatives. Je veux rappeler aux gens que le vieillissement de la population, ce n'est pas nécessairement négatif. Cela va nous permettre de confirmer qu'il y a des femmes et des hommes qui arrivent à l'âge de la retraite, qui sont en pleine santé et qui ont le goût de continuer de travailler. Ce que cela veut dire, c'est qu'on doit s'adapter et que l'éducation va jouer un rôle très important dans cet effort.

C'est le plus sûr chemin vers une plus grande richesse qui nous permettra de préserver et développer nos programmes sociaux. C'est par l'éducation que nos jeunes pourront assurer notre relève, qu'ils pourront assurer l'avenir du Québec.

Et au Québec, notre système public d'éducation, c'est l'affirmation au quotidien d'une de nos plus grandes valeurs : l'égalité des chances. Votre réseau est un acteur essentiel pour toute question relative à la formation des jeunes, des moins jeunes, des travailleurs et pour l'intégration des immigrants. Il ne faut pas oublier qu'on a un très grand défi en matière d'intégration des immigrants.

Votre réseau, c'est un pont vers la connaissance fondamentale, celle qui nous fait progresser sur le plan humain. C'est aussi un pont entre les maisons d'enseignement et les entreprises, qui nous fait progresser sur le plan économique. L'avenir de la société québécoise est lié à la qualité de votre engagement. Et si vous regardez le Québec d'aujourd'hui, vous pouvez être fiers de votre contribution. Placez-la surtout dans le temps. Ce qu'il faut faire de temps en temps en politique, c'est prendre un peu de recul et faire un effort pour ne pas juger tout ce qui se fait à partir de l'actualité, et placer cela dans une perspective de deux ans, trois ans, cinq ans. Quand on fait le bilan au Québec, chaque fois on se retrouve récompensé par le travail qui a été fait.

Notre gouvernement reconnaît pleinement l'importance de l'éducation. Vous êtes de ceux qui sont les mieux placés pour évaluer notre performance à cet égard. Cette année, le budget alloué à l'éducation est de 13 milliards de dollars. Cela représente une hausse de 660 millions de plus par rapport à l'an dernier, une croissance de 5,4 %.

Déjà, en septembre 2002, nous avons dit que si on formait le gouvernement, notre première priorité serait la santé, notre deuxième priorité serait l'éducation et que l'enveloppe budgétaire de l'ensemble des autres ministères serait à peu près gelée. C'est exactement ce que nous avons fait depuis 2003. De telle sorte qu'au dernier budget, l'enveloppe du ministère de la Santé augmentait d'environ de 6,1 %, celle de l'Éducation de 5,4 %, et c'était moins de 2 % pour l'ensemble des autres ministères du gouvernement. D'ailleurs, il y a là un défi qui ressemble beaucoup à ce qu'on voit ailleurs. Dans le domaine de la santé, il y a une forte régression. Notre choix à nous, que nous avons exprimé en 2002, et on l'a parfaitement respecté depuis ce temps-là.

Nos efforts sont considérables, après une période de sous-financement chronique. Nous sommes allés de l'avant avec de nombreuses mesures d'importance : L'aide aux devoirs, qui est également une mesure de conciliation travail-famille. L'augmentation du temps d'enseignement au primaire. Le renouveau pédagogique; je dois vous dire qu'on est très heureux en outre du changement de programme au secondaire, pour aller rejoindre les jeunes qui avaient de la difficulté à poursuivre leurs études, qui avaient besoin et ont besoin d'être aidés. Ce changement qui entre en vigueur en 2007 est très important.

L'aide apportée en milieu défavorisé.

Le soutien aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Ces mesures illustrent notre volonté d'offrir à nos enfants toutes les chances de réussir « à travers leurs différences ». L'une des initiatives les plus importantes est l'augmentation du temps d'enseignement au primaire. Avec cette initiative, on rejoint la moyenne canadienne et la moyenne de l'OCDE. Ça va également nous permettre de faire des choses que nous voulions faire depuis longtemps et que nous pensons très utiles.

À compter de septembre 2006, la semaine de classe passera de 23 heures 30 minutes à 25 heures. Dès la première année, plus de temps sera consacré à l'anglais langue seconde, à l'éducation physique ainsi qu'à l'enseignement des arts. La décision de faire débiter l'enseignement de l'anglais langue seconde à la première année du primaire résulte d'un engagement fondamental de notre gouvernement. Nous pourrions ainsi rejoindre le réseau anglais où on enseigne le français dès la première année. Tout d'abord, les études scientifiques menées démontrent que plus l'apprentissage d'une langue seconde débute tôt, plus la maîtrise de cette langue seconde est élevée.

Le fait de devancer cet apprentissage ne nuit en aucune façon à la maîtrise de la langue maternelle. Elle entraînera l'arrivée de plus de 1800 nouveaux enseignants et spécialistes. C'est un geste de confiance en l'avenir. Nous affirmons notre détermination à relever les défis de ce siècle et à en saisir les promesses.

Et nous le faisons avec vous, comme partenaires. Le gouvernement du Québec s'est engagé à mieux soutenir la réussite des élèves handicapés ou qui éprouvent des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. Je vous avoue que Jean-Marc (Fournier) et moi étions agréablement surpris des négociations avec le syndicat des professeurs et des enseignants qui nous ont dit que c'était une priorité. Cela va nous permettre de travailler avec les enseignants et avec les commissions scolaires pour mieux servir les enfants handicapés. J'applaudis le fait que le syndicat des enseignants ait fait de ces enfants leur priorité. Si tout le monde tire dans la même direction, ça permet au gouvernement de prendre les bonnes décisions et d'avoir l'appui de la population.

Un investissement de 100 millions de dollars a été annoncé à cette fin dans le cadre de l'entente de principe. Cet investissement permettra : premièrement, la création de 600 postes additionnels d'enseignants-orthopédagogues au primaire; deuxièmement, la venue de 600 enseignants-ressources au secondaire; et, troisièmement, l'ajout de ressources professionnelles et de soutien en service direct aux élèves à risque, handicapés ou en difficulté.

À cet investissement s'ajoutent les 20 millions de dollars versés aux commissions scolaires depuis 2004-2005 pour l'ajout ou le maintien de ressources professionnelles. Cela nous permet de rappeler à quel point il est important de travailler ensemble. Je veux revenir sur les propos de M. Caron et de Jean-Marc Fournier pour corroborer, pour confirmer que dès le début de la négociation, nous nous étions fixés des objectifs très clairs. Il est vrai que nous avons fait une négociation différente que celles connues dans le passé, et il y a plusieurs raisons à cela. Premièrement, parce que les ressources financières de l'État québécois sont limitées et, en même temps, nous voulions avoir des négociations qui allaient nous permettre de mieux servir les enfants et également les patients dans le réseau de la santé.

Notre gouvernement a voulu changer les habitudes. On a été prêts à en payer le prix. Dans le réseau de la santé par exemple, on a changé l'organisation du travail de fond en comble. Pourquoi on a fait ça? Parce que dans le réseau de la santé ce n'est pas seulement une question d'argent. L'organisation du travail est fondamentale. On est passé de 3900 unités d'accréditation à 909. On a simplifié le travail. Dans les négociations dans le domaine de la santé, on a réduit le nombre de types d'emplois de moitié. On a décentralisé la négociation.

Tout cela nous permet d'être plus efficaces et de mieux servir les patients au lieu de faire de l'administration. On a réduit de 42 % les structures dans le réseau de la santé. Il y a plus de 120 postes de D.G qui ont été abolis parce qu'on a fusionné et mis en réseaux. La même chose a été faite dans le système d'éducation, où l'on réclamait depuis très longtemps de changer la culture de travail.

C'est exactement ce que nous avons fait. Pour y arriver, il y a une chose que nous savions, c'est qu'on devait le faire en présence des commissions scolaires et non en leur absence. J'ai garanti à Jean-Marc (Fournier) que nous allions conclure l'entente ensemble, que nous allions faire la négociation ensemble, et cela dans un seul but, celui de mieux servir les enfants du Québec et ceux qui travaillent dans les commissions scolaires.

Au mois de mars, nous avons présenté notre Stratégie d'action jeunesse. Je suis, dans mon gouvernement, responsable des dossiers jeunesse. J'ai fait ce choix parce que j'ai eu l'expérience des dossiers jeunesse lorsque j'étais ministre d'État à la jeunesse au gouvernement fédéral. J'ai appris que lorsqu'on a pour mandat de coordonner tout ce qui se fait en services aux jeunes, la coordination ne se fait pas du bas vers le haut. L'expérience que j'ai retenue, c'est que si on veut que le gouvernement ait un vrai engagement jeunesse, il faut que ce soit le premier ministre qui en prenne la responsabilité.

J'ai donc pris cette responsabilité, et nous avons fait les consultations dans la foulée de la première stratégie jeunesse lancée par le gouvernement précédent pour en faire une deuxième édition. Avec cette stratégie, le mot d'ordre veut qu'aucun jeune ne soit laissé pour compte. Il est impératif que notre jeunesse soit engagée dans sa réussite, que ce soit à l'école, dans le cadre d'un projet de formation, au travail ou dans une action communautaire.

Ce plan d'action de soutien à la jeunesse, qui rallie tout le gouvernement, prévoit des investissements de plus d'un milliard de dollars sur 3 ans, dont 110 millions de dollars d'argent neuf. Cette stratégie comporte notamment une politique-cadre en matière d'alimentation. Elle vous aidera à sortir la malbouffe des écoles du Québec. D'ailleurs, nous avons été un peu critiqués là-dessus. On nous a reproché de ne pas avoir assez de mesures incitatives alors que nous, on pense que c'est une approche de partenariat. Vous n'avez pas besoin de vous faire dire par Québec comment faire.

On veut vous laisser la liberté et se fier à votre bon jugement pour arriver aux résultats, à l'objectif commun. Cela m'a également permis de rappeler qu'il y a des écoles qui n'ont pas attendu que le gouvernement du Québec se prononce sur cette question-là. Une école de la région de Québec et une autre dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Cité étudiante de Roberval que je suis allé visiter avec le député Karl Blackburn, ont déjà éliminé la malbouffe depuis deux ans.

Les étudiants mangent mieux, mangent davantage à la cafétéria, et l'école a presque doublé les profits de sa cafétéria. C'est donc dire à quel point il est possible pour nous d'atteindre des résultats. Nous allons donc travailler avec vous sachant d'abord et avant tout que la responsabilité sur le plan de l'alimentation relève d'abord de l'individu, et que l'État ne peut pas se substituer aux individus. Je suis sûr qu'en vous disant cela vous vous dites la même

chose chaque fois que vous êtes confrontés à des situations où l'on demande à l'école de jouer le rôle des parents.

Chaque personne doit d'abord assumer ses responsabilités. Les enfants, les parents, et ensuite si on veut avoir une politique qui réussit, on doit gagner l'adhésion des professeurs, des directions d'écoles, du personnel de soutien et des commissions scolaires. C'est le chemin de la réussite, et il passe par une adhésion très forte au nouvel objectif. Voilà une approche qui reflète la façon dont nous voulons travailler.

Votre fédération a manifesté son intérêt à participer au comité de partenaires que nous souhaitons mettre en place dans la foulée de la Stratégie d'action jeunesse.

Je veux d'emblée vous remercier pour votre offre de collaboration. Elle témoigne de la totalité de votre engagement envers les jeunes et leur réussite. Le travail accompli par les commissions scolaires du Québec est colossal. Ensemble, nous devons continuer à chercher des moyens de faire encore mieux, de faire en sorte que votre travail soit mieux reconnu et mieux appuyé par la communauté.

Récemment, vous avez constaté que le gouvernement a conclu un nouveau partenariat avec les municipalités. Cette démarche a été très fructueuse. Je crois qu'il est maintenant temps de faire la même chose dans le monde scolaire.

Au cours des prochains mois, nous allons tenter de trouver des façons de revaloriser la démocratie scolaire. Nous allons aussi nous pencher sur la fiscalité scolaire; tout particulièrement sur l'atténuation du choc causé par la croissance importante des valeurs foncières dans certaines régions du Québec.

J'ai demandé à Jean-Marc Fournier d'étudier avec vous ces deux questions et de proposer des solutions. À cette fin, j'annonce la création d'une table Québec-commission scolaire qui sera présidée par le ministre. Le premier mandat de la Table sera donc l'amorce d'une révision plus large du partenariat qui lie le gouvernement et les commissions scolaires. Nous voulons dégager des perspectives structurantes pour la vitalité de celles-ci.

Nous pouvons bâtir ensemble de nouvelles assises qui vous permettront d'accomplir votre tâche essentielle pour la réussite du plus grand nombre de nos enfants, pour l'essor de nos régions, pour l'avenir du Québec. Notre gouvernement a la ferme intention de faire avancer les choses rapidement. Les travaux commenceront très bientôt.

Depuis trois ans, notre gouvernement a entrepris des changements importants au Québec. Nous avons réaligné les ressources de l'État sur les besoins des citoyens. Nous avons ainsi fait des progrès importants en santé. Nous aidons les familles comme aucun gouvernement ne l'a fait. Depuis les trois dernières années, nous avons augmenté le financement dans l'appui aux familles du Québec de 24 %, principalement avec le programme de soutien aux familles avec enfant et le programme de prime au travail.

Nous investissons dans les infrastructures et les immobilisations. Juste sur le plan du maintien des actifs, le gouvernement du Québec avait investi 222 millions de dollars en 2005-2006, et ce sera 302 millions de dollars pour la prochaine année fiscale. Cela m'a permis de

faire une très belle annonce récemment d'un investissement à l'école des Érables, à Deux-Montagnes, à la commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles, avec la présidente de la commission scolaire, Mme Paule Fortier. J'ai été beaucoup impressionné par le travail qui se fait. C'est une école qui prend en charge des enfants qui ont des handicaps lourds. Le travail qui se fait est fantastique. Ce qui m'a beaucoup réjoui, à l'annonce, c'est de recevoir des compliments de la part des représentants de la commission scolaire pour les agents qui travaillent au ministère de l'Éducation à Québec et pour le travail qu'ils avaient fait. Cela témoigne de la compétence et du dévouement de milliers de femmes et d'hommes qui travaillent dans le réseau, incluant celles et ceux qui travaillent au ministère de l'Éducation.

Leur histoire depuis les trois dernières années, c'est votre histoire aussi; c'est celle d'un effort très important du Québec pour remettre de l'ordre dans les finances publiques. Cet effort a été très important pour nous si on se compare avec ce qui a été fait ailleurs. La croissance moyenne des dépenses de l'État au Québec a été de 3,7 % dans les trois dernières années. Au gouvernement fédéral, pour la même période, ça a été de 7 %. Pour les autres provinces, ça a été 7,2 %, et cela, en accordant la priorité à la santé et à l'éducation. Dans son dernier budget, le gouvernement fédéral augmentait ses dépenses de 5,4 % et nous, on a augmenté les nôtres de 3,9 %. Pourquoi? Parce qu'il fallait que nous tenions compte de l'augmentation des salaires. Et là on est en train de négocier l'équité salariale qui est très importante pour près de 235 000 femmes au Québec.

On a réussi dans les trois dernières années à restructurer, à changer; on a réduit la fonction publique de 5 %, ce qui nous permet d'économiser un demi-milliard de dollars par année. Cet effort là, ce sont les Québécoises et les Québécois qui l'ont fait. Cela nous a permis de reconstruire notre système de soins de santé à un point tel qu'on peut aller maintenant vers un système de garantie d'accès de soins.

Dans le domaine de l'éducation, ça nous permet d'engager 1800 spécialistes pour aider les enfants en difficulté. Sur le plan des finances publiques, ça nous permet de nous attaquer à la dette du Québec qui est la plus élevée de toutes les provinces canadiennes, à 45 % de notre PIB. Pourquoi c'est si important? Parce que la démographie fait en sorte qu'il va y avoir moins de gens, parce que les taux d'intérêts ne seront pas toujours au niveau où ils sont aujourd'hui.

Le choix qu'on a fait nous, en négociant des conventions collectives équitables, c'est de les régler jusqu'en 2010. Quand on a signé avec les municipalités, on a signé jusqu'en 2013. Parce qu'on a choisi le long terme, parce qu'on ne prend aucun raccourci, parce qu'on ne croit pas que le Québec devrait être gouverné en pesant ou sur le frein ou sur l'accélérateur. On doit gouverner en ne perdant pas de vue les générations à venir, les changements qui nous attendent et qui sont devant nous. C'est avec cet esprit-là, cette volonté, cette détermination que nous allons continuer à travailler avec vous comme on l'a fait avec les municipalités : dans un esprit de partenariat et de respect.

Je termine donc en vous remerciant pour tout ce que vous faites pour le Québec.

Bon colloque!